

# SALON DU LIVRE ET DE LA GOURMANDISE

## REGLEMENT DU CONCOURS DE DESSERTS 2016

---

### Article 1 : le thème

Le thème du concours est « le meilleur dessert ».

### Article 2 : inscription et participation

L'inscription se fait auprès de la Médiathèque

- par email : [ecmbrassac@orange.fr](mailto:ecmbrassac@orange.fr)
- sur place : Espace Culturel La Marquise – Place Saint Blaise – 81260 Brassac – 05.63.72.49.37

Les inscriptions sont ouvertes du **12 avril 2015 au 10 mai 2015 inclus**.

**L'inscription n'est valable qu'une fois la fiche d'inscription complétée et remise à la Médiathèque.**

La participation au concours de desserts est gratuite.

### Article 3 : conditions

- Ce concours de desserts est ouvert à tout amateur de pâtisserie, à l'exception des membres du jury et des professionnels.
- La participation au concours implique que les participants :
  - se soient inscrits (voir article 2)
  - ne présentent pas un dessert acheté dans le commerce, sous peine de se voir disqualifiés
  - ne présentent qu'un seul dessert
  - dessert pour 6
  - présentent leur dessert prêt à la dégustation avec la fiche d'accompagnement ci-joint dûment remplie
    - le nom du dessert
    - le nom du candidat et ses coordonnées (adresse postale, adresse email, téléphone)
    - la liste des ingrédients (en cas d'allergie potentielle d'un membre du jury).
    - la recette (facultatif)
- **Le dépôt des desserts se fera le 30 mai entre 11h30 et 12h30** (stand du Concours, près des cuisines de la salle polyvalente de La Marquise)
- Chaque participant se verra remettre un numéro lors du dépôt du dessert. Ce numéro permettra de garder l'anonymat du candidat auprès du jury.
- Des photos (libres de droit) pourront être prises en vue de leur publication sur le site de Brassac ou sur le bulletin municipal.
- Si le candidat le souhaite (cf fiche d'inscription), son gâteau pourra être présenté au public avant la dégustation par le jury **(de 13h à 13h15 environ)**
- Les recettes (avec l'accord des lauréats) pourront être publiées sur le site de la Mairie et le bulletin municipal.
- La participation au concours de dessert vaut acceptation du présent règlement.

### Article 4 : Le jury

Le jury se compose d'amateurs et de professionnels.

La composition du jury est susceptible d'être modifiée en cas d'indisponibilité.

### Article 5 : prix

3 lauréats seront désignés par catégorie (**Meilleur Dessert et Plus Beau Dessert**)

Le jury se réunira le jour même pour déguster les réalisations, puis délibérer.

Le jury attribuera une note à chaque dessert qui lui sera présenté sur les critères suivants :

- Présentation : de 1 à 5 points
- Goût : de 1 à 5 points
- Texture : de 1 à 5 points
- Complexité : de 1 à 5 points

Les 3 gagnants de chaque catégorie se verront attribuer un prix.

La remise des prix aura lieu le **28 mai à 17h30**. Les prix seront remis par le jury.

**FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS DE DESSERTS – SALON DU LIVRE ET DE LA GOURMANDISE 2016**

<b>NUMERO (A remplir par l'organisation le jour du concours)</b>		
<b>PRESENTATION DU GATEAU AU PUBLIC</b>		<b>OUI - NON</b>
<b>NOM ET PRENOM DU CANDIDAT</b>		
<b>ADRESSE</b>		
<b>TELEPHONE(S)</b>		
<b>ADRESSE MAIL</b>		
<b>NOM DU DESSERT</b>		
<b>INGREDIENTS</b>		

**+ RECETTE (facultatif)**